



LE PAVÉ D'ORSAY

## INFORMATION GENERALE – SPECTACLE VIVANT AU PAVE D'ORSAY

L'association le PAVE D'ORSAY a pour objet de favoriser l'intégration des artistes dans le paysage culturel, en leur permettant de faire découvrir leur œuvre au public, avec la mise à disposition de la salle du PAVE D'ORSAY au 48 rue de Lille, Paris 7.

Le PAVE D'ORSAY fonctionne en tant que galerie d'art en journée, avec la possibilité d'accueillir des cours et des spectacles vivants en soirée dans sa salle d'environ 50 places assises. L'équipe qui y travaille est bénévole.

L'association n'achète ni ne coréalise les concerts et spectacles, elle met à disposition la salle en contrepartie d'une contribution précisée dans la partie CONDITIONS FINANCIERES.

### AMBIANCE

Le PAVE D'ORSAY convient bien aux projets d'arts de la scène cherchant un lieu atypique pour présenter un showcase dans un format scénique limité et simple. Un événement intimiste avec de l'art aux murs. Petites tables rondes et chaises sont disponibles pour un spectacle en format « cabaret »

Les expositions étant programmées au moins 6 mois à l'avance, il n'est pas possible d'associer de l'art visuel autre que l'exposition en cours avec une soirée de concert / théâtre.

### DESCRIPTION DES LOCAUX

Ces locaux situés au rez-de-chaussée, se composent comme suit :

- une pièce donnant sur la rue de Lille, d'environ 67 m<sup>2</sup>
- une cuisine et un cabinet de toilette pour les artistes, annexé à cette pièce
- les toilettes pour le public se situent au fond du couloir de l'immeuble et font partie de la copropriété.
- le couloir fait également partie de la copropriété et ne doit pas être utilisé comme coulisse, comme lieu de préparation ou pour stocker des accessoires de scène ou du matériel.
- les œuvres aux murs ne peuvent pas être déplacées pour les événements en soirée.
- la galerie est ouverte jusqu'à 18h, l'artiste présent doit avoir le temps de mettre la salle en ordre avant son départ. Il est demandé aux artistes pour l'événement du soir d'arriver à partir de 18h30.

### SELECTION de la programmation

Une proposition de spectacle peut être faite à tout moment.

Elle doit comporter :

- une biographie de l'ARTISTE ou des ARTISTES, avec une présentation du projet.
- un lien d'écoute ou visionnage du spectacle concernée, en live si possible.

Les ARTISTES sont sélectionnés en fonction de leur intérêt, les possibilités offertes par l'espace et leur adéquation à la vision artistique du PAVE D'ORSAY.

### HORAIRES

- Mise à disposition du lieu à partir de 18h30.
- Fin du spectacle à 22h30.
- Sortie et dispersion du public à 23h maximum.

Le quartier étant résidentiel, il est demandé de respecter ces horaires, la quiétude de l'immeuble et du voisinage.

Le Pavé d'Orsay 48 rue de Lille, 75007 PARIS [lepavedorsay@gmail.com](mailto:lepavedorsay@gmail.com) Site [www.lepavedorsay.com](http://www.lepavedorsay.com)  
No RNA : W751188713 - J.O. 20080048 N° 1642 - Asso exonérée de TVA selon l'article 261-7-1° du CGI

## CONDITIONS FINANCIERES

Afin de bénéficier des locaux gérés par l'association du PAVE D'ORSAY, l'ARTISTE doit être membre de cette association.

La participation aux frais du PAVE D'ORSAY est fixée à :

- 135€ par soirée

Le premier règlement dans l'année civile comprend une adhésion à l'association LE PAVE D'ORSAY de 25€ qui sera déduit du montant de location.

## REPORT / ANNULATION

En cas de report ou d'annulation de l'évènement par l'ARTISTE :

- 1 mois avant la date initialement convenue, 50% des frais seront dus
- 2 semaines avant la date initialement convenue, 100% des frais seront dus

En cas de force majeure obligeant une fermeture, ou d'annulations de manifestations par décisions des autorités administratives, le PAVE D'ORSAY s'engage à en informer l'artiste immédiatement, et à rembourser toute somme avancée.

## BILLETTERIE

Si l'ARTISTE met en place une billetterie, il en est propriétaire et responsable. La recette de la billetterie est donc pour l'ARTISTE. La billetterie peut être tenue sur place soit par l'entourage de l'artiste, soit par un membre de l'équipe du Pavé, selon le besoin.

Si l'ARTISTE souhaite un système de réservation/prévente en ligne, il doit le mettre en place lui-même. Le PAVE D'ORSAY ne peut pas en être responsable.

Si l'ARTISTE décide d'une entrée libre, il peut faire circuler un "chapeau" à la fin du concert et garder l'entièreté de son contenu.

## MATERIEL

LE PAVE D'ORSAY met à disposition de l'ARTISTE le matériel disponible sur place.

- Sonorisation Yamaha Stage PASS 300, mixeur Yamaha 8 pistes dont 4 entrées XLR, 5 micros SHURE SM58, lumière et vidéo avec une mise en place par l'équipe du PAVE D'ORSAY, en présence de l'artiste. Si le matériel de sonorisation du PAVE D'ORSAY n'est pas suffisant, l'artiste peut amener son propre matériel.

- Clavier numérique Roland RD 700 SX
- Petites tables rondes et chaises
- Matériel de cuisine, vaisselle, micro-ondes etc.
- Accès au WIFI

## OBLIGATIONS DE L'ARTISTE

Les déclarations salariales & taxes du spectacle (SACEM, CNV), l'organisation du transport, restauration, hébergement, sont à la charge de l'ARTISTE, le PAVE D'ORSAY n'étant pas employeur de l'ARTISTE ou de son personnel.

## VENTE DE PRODUITS

L'ARTISTE pourra vendre ses produits dérivés pendant l'événement (enregistrement, T-Shirt, merchandising) et gardera l'entièreté de la recette provenant de ces ventes.

## ASSURANCE :

L'ARTISTE s'engage à souscrire une police d'assurance, couvrant le personnel et matériel de spectacle, pour les risques lui incombant, et à envoyer une copie de l'attestation d'assurance au PAVE D'ORSAY.

## L'ENGAGEMENT DU PAVE D'ORSAY

	
<p>Ce que nous vous proposons :</p> <p>La mise à disposition d'un bel espace équipé et abordable</p> <p>Le soutien d'une équipe de bénévoles expérimentés pour vous accompagner dans la préparation et la mise en place de votre événement</p> <p>La diffusion des informations sur notre site, newsletter, Instagram et Facebook</p>	<p>Ce que nous ne pouvons pas garantir</p> <p>Un nouveau public nombreux</p> <p>La visite des journalistes / professionnels du Spectacle</p> <p>La renommée instantanée</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>C'est pourquoi, en tant que bénévoles, nous comptons aussi sur vous, L'ARTISTE, pour travailler vos réseaux et vos contacts.</p>

<p><u>RECEVOIR NOTRE NEWSLETTER</u></p> 	<p><u>NOUS SUIVRE SUR INSTAGRAM</u></p>  <p>LEPAVEDORSAY</p>
---	---